

# MAIRIE de MANGLIEU

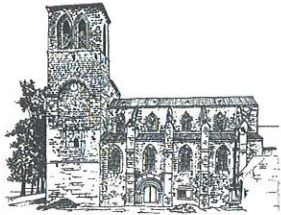
Arrondissement de Clermont-Ferrand

PUY-DE-DÔME

63 270

Téléphone 04 73 71 52 01

E-mail : mairie.manglieu@wanadoo.fr



Le Maire,

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois

Le 13 décembre,

Le Conseil Municipal de MANGLIEU

Dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

Madame Michèle BROUSSE, Maire

En séance ordinaire, salle de la Mairie à 20 h 00

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 décembre 2023

**Présents :** Monsieur BOUCHICHE Laurent, Madame BROUSSE Michèle, Monsieur VERMOREL Julien, Monsieur Vincent BRUT, Monsieur Christian MONTI, Madame WALRAND Andrée, Monsieur FAURE Francis

**Absente :** Mélissa DELTOUR

**Excusés :** Madame Nathalie LEGRIX, Monsieur PAGES Patrice, Madame Emmanuelle BRUT

**Pouvoirs :** 2, Madame Nathalie LEGRIX donne pouvoir à Michèle BROUSSE, Monsieur PAGES Patrice donne pouvoir à Laurent BOUCHICHE

**Secrétaire de séance :** Monsieur Vincent BRUT

#### N° 2023-12-13-04

#### **Objet : Subvention exceptionnelle à l'OCCE pour le voyage scolaire**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'une demande de subvention exceptionnelle a été reçue en Mairie :

- L'OCCE (coopérative scolaire) demande 2 500,00 € pour un voyage scolaire qui aura lieu en mars 2024.

Madame le Maire précise qu'une somme de 2 000 € est disponible au compte 65748 du budget primitif 2023.

Madame le Maire propose :

- le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € à l'OCCE leur permettant l'avance des frais,
- le solde sera versé sur justificatif de la dépense est sera prévu au budget primitif 2024.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de financer le projet de voyage scolaire comme présenté ci-dessus.

Le Maire,  
Michèle BROUSSE

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le

ID : 063-216302059-20231213-2023\_13\_12\_04-DE

